

## Assemblée générale de l'ODG Entre-deux-Mers

# Défendre l'unité viticole de la région



**L'**Assemblée générale de l'ODG Entre-deux-Mers s'est tenue le 23 juin à la maison des vins de la Sauve Majeure. Au-delà des nombreux sujets évoqués lors de cette réunion, le fait marquant de l'année 2013 aura été les orages de grêle d'une intensité rare qui laisseront à jamais des cicatrices dans ce vignoble

« Votre ODG s'est fortement impliqué avec l'ODG Bordeaux, la Fgvb, le Civb dans le groupe de travail créé par le préfet pour obtenir des aides conjoncturelles afin de faire face à cette catastrophe », a rappelé Stéphane Defraîne. Parmi les mesures obtenues, le président cite la mise en place des achats de vendanges, de CMD grêle, les demandes d'aide auprès de la MSA, l'exonération de la TFNB, la mise en place de prêts de reconstitution à la trésorerie (1,5 millions d'€) ainsi qu'une remise exceptionnelle des cotisations pour les surfaces ayant fait l'objet de CMD.

Une réflexion a également été menée par la Fgvb et le Civb auprès de plusieurs compagnies d'assurances autour de l'assurance récolte afin d'inciter le maximum de viticulteurs à opter pour une couverture et ainsi se prémunir des aléas climatiques, de plus en plus fréquents et violents. « Je voudrai louer le courage et faire part de mon émotion et de mon admiration aux viticulteurs sinistrés » a déclaré Jérôme Trolliet.

Stéphane Defraîne a également pointé les difficultés pour obtenir l'autorisation de chaptalisation en 2013 dont les discussions se poursuivent au niveau national. Parmi les sujets de satisfaction, le dispositif du VCI pourra être utilisé à partir de la récolte 2014. Le choix entre VCI et VSI devra se faire lors de la prochaine assemblée générale. S'agissant du dossier protection des terroirs, on retiendra que l'ensemble des zones viticoles sanctuarisées a été validé par le Scot de l'aire métropolitaine Bordelaise, ce qui constitue une avancée importante.

## Les enjeux de la protection sur Internet et de la loi de Santé Publique

La protection des IG (indications géographiques) sur Internet est un dossier prioritaire qui mobilise fortement la Cnaoc. Les producteurs de vin sont fermement opposés à toute déléation du ". vin " et ". wine "



sans garantie de protection pour les IG. « Faute d'accord avec l'ICann (autorité de régulation d'internet, une société de droit californien), un boycott de ces extensions est envisageable » avertit Yann le Goaster, car l'enjeu est énorme. (voir en encadré p.13 la réaction de l'anev, qui regroupe les Elus du vin). Les ventes de vins sur internet pèsent en Europe 700 millions d'€ et devraient se situer autour d'1 Milliard d'€ de chiffre d'affaires dans les 3 ans à venir.

Autre sujet d'inquiétude : la future loi de Santé Publique qui fait planer des menaces sur la filière.

La hausse de la fiscalité sur le vin serait toujours en suspens, le logo femme enceinte pourrait être agrandi, la mention des unités d'alcool rendue obligatoire.

Mais le risque majeur selon le directeur de la Fgvb serait la remise en cause de la notion de consommation modérée au profit d'une mention qui pourrait être " la consommation d'alcool mauvaise pour la santé dès le premier verre ".

Yann le Goaster informe que la Fgvb a réuni début juin les parlementaires girondins afin de les sensibiliser aux enjeux liés à ce projet de loi pour la viticulture. Face à tous ces risques, Stéphane Defraîne est convaincu « qu'il faudra être très vigilant et mobiliser tous les acteurs de la filière sur ce dossier ».

Les résultats des contrôles internes et externes de l'appellation ont également été présentés au cours de cette réunion. On retiendra que 81 audits ont été réalisés pour une superficie de 2630 ha et que la plupart des manquements constatés ont été rapidement mis en conformité.

S'agissant des contrôles externes, au terme de 5 années (2009/2013) 190 opérateurs conditionneurs ont été contrôlés représentant un volume de près de 85000 hl. Sur les 822 échantillons prélevés, le résultat est plutôt satisfaisant puisque 92 % étaient conformes.

« Les produits que nous mettons en marché sont plus qualitatifs et nous devons être fiers de nos vins » assure le président.

Concernant l'outil de production, 64 opérateurs ont fait l'objet d'un contrôle. La plupart des manquements constatés concernent les conditions de production (état cultural des parcelles, vignes en friche, règles de taille, d'encépagement...).

Mais comme le souligne Régis de Lescar, directeur de Quali Bordeaux « depuis cinq ans, l'état du vignoble s'est nettement amélioré, il y a moins de parcelles à l'abandon ; celles-ci sont connues et référencées et font l'objet de procédures administratives d'arrachages. Certaines grosses propriétés ont perdu leur habilitation et ne peuvent plus produire de vins d'AOC ».

## Communiquer malin

Le président Stéphane Defraîne a salué dans son discours la forte implication des viticulteurs de l'Entre-deux-Mers qui avec un faible budget de communication réussissent à " communiquer malin ". C'est ainsi qu'en 2014, l'ODG a organisé en mars les Top Vins à Paris, participé à Prowein à Dusseldorf et le premier challenge des vins en Entre-deux-Mers le 16 mai dernier. Et comme le souligne Jean-Thomas Doublet dans sa présentation des actions de promotion du syndicat « *l'Entre-deux-Mers est le seul territoire du bordelais à proposer l'ensemble des vins, crémants, rouges, blancs secs, claires, mœlleux et liquoreux... cette partie du vignoble offre de très bons produits et un rapport qualité/prix très intéressant* ».

En juillet, les vins de l'appellation étaient présents à " Jazz en liberté " à Andernos et aux " 24h du Swing " à Monségur avant la fête du vin à Sadirac.

Après le succès de Bordeaux fête le vin à Bordeaux, les vins de l'Entre-deux-Mers partiront avec l'ensemble des appellations du bordelais à Bruxelles en septembre pour la première édition de " Eat ! Brussels-Drink ! Bordeaux ", une fête qui associe le vin de Bordeaux à la gastronomie.

La manifestation Cabanes en fête, qui connaît un immense succès populaire (30 000 visiteurs en 2013, + 13%) sera reconduite en décembre prochain.

Enfin, Eva Mondini a présenté la dynamique environnementale engagée par le Civb depuis 2010 dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental des vins de Bordeaux) (voir en p. 62-65). A noter que la 1ère association pour le SME du vin de Bordeaux a renouvelé avec succès sa certification collective Iso 14 001.

## Vers une plateforme blanc sec

Dans sa présentation, Fabrice Chaudier du cabinet conseil Némésis a détaillé les clés pour comprendre le marché et réussir.

Les vins de l'Entre-deux-Mers se situent dans le cœur de gamme de Bordeaux. « *Beaucoup d'entre nous vendent leurs rouges grâce à leurs blancs, les valorisent mieux et surtout renouvellent leur clientèle grâce aux vins blancs* » assure le président Defraîne qui rappelle que la consommation de vin au niveau mondial est de 55% pour les rouges, 35% pour les blancs, et 10 % de rosé... et l'offre bordelais n'est que de 8 % pour les blancs secs.

« *A notre demande auprès du service marketing du Civb, une plateforme blanc sec est en cours de constitution. La filière prend conscience de l'importance de ses blancs secs pour recruter de nouveaux consomma-*

*teurs et la stratégie blanc mise en place par l'interprofession commence à porter ses fruits* » affirme le président dont la commission de promotion du syndicat pilotée par Jean-Thomas Doublet se veut force de proposition.

En clôture de l'assemblée, Stéphane Defraîne a insisté « *sur l'importance de l'unité viticole dans cette région de l'Entre-Deux-mers pour préserver nos atouts et accentuer la défense de notre terroir et de nos produits* ». Le président est persuadé « *que les viticulteurs de ce territoire possèdent une vraie culture et plus qu'une identité, c'est une véritable reconnaissance de notre authenticité que nous recherchons... mais visiblement cette unité ne trouve pas le consensus qu'elle mérite. Elle ne pourra avoir lieu qu'avec la volonté de tous.* »

■ J. Camus

## STÉPHANE DUPUCH, Nouveau président du syndicat viticole de l'appellation Entre-deux-Mers.

Le conseil d'administration du syndicat a élu le 10 juillet dernier, Stéphane Dupuch, propriétaire du château Sainte-Marie, à la tête du syndicat viticole. Il succède à Stéphane Defraîne (château de Fontenille) qui présidait aux destinées de l'appellation depuis plus de 10 ans.

Après un baccalauréat Viti-œno à Libourne puis un BTS Viti-œno à Montpellier, Stéphane Dupuch revient en Entre-deux-Mers pour gérer le vignoble familial. Depuis 1997, il veille sur le château Sainte-Marie avec toute la passion qui le caractérise. Grand défenseur des terroirs de l'Entre-deux-Mers, il n'a cessé de prouver leur potentiel et leur capacité à produire de grands vins.

Le nouveau président s'est donné pour mission de poursuivre le travail entrepris par son prédécesseur avec pour priorité le développement de la notoriété des vins de l'Entre-deux-Mers. Un programme complet d'actions sera présenté à la rentrée, dont les grandes lignes seront des actions de promotion en faveur de l'œnotourisme, très développé dans la région, un soutien technique auprès des vigneron et des actions promotionnelles au niveau national.

